

COMMUNE DE BAYONNE
Département des Pyrénées atlantiques - Arrondissement de Bayonne

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 OCTOBRE 2017
DELIBERATION N° 24

L'an deux mil dix sept, le vingt six octobre, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h40.

Présents : M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBE, Mme BISAUTA, M. SOROSTE, Mme LAUQUE, MM. UGALDE, LACASSAGNE, Mmes DUHART, CASTEL, MM. AGUERRE, ESMIEU, Mme LANGLOIS (jusqu'à 20h15), MM. POCQ, LALANNE, SALANNE, Mmes BRAU-BOIRIE, MEYZENC (à partir de 19h42), MM. ESCAPIL-INCHAUSPE, LAIGUILLON, Mme BENSOUSSAN, MM. BOUTONNET (à partir de 20h04), DAUBISSE, Mmes ARAGON (à partir de 20h00), CAPDEVIELLE, HERRERA LANDA, MM. DUZERT, ETCHETO (à partir de 21h35), PALLAS (à partir de 21h35), ARTIAGA, IRIART et Mme WAGNER.

Absents représentés par pouvoir :

M. NEYS par Mme MEYZENC à partir de 19h42, Mme MARTIN DOLHAGARAY par Mme LAUQUE, Mme JUZAN par Mme DUHART, Mme LANGLOIS par M.ESMIEU à partir de 20h15, M. SALDUCCI par M. ETCHEGARAY, M. ARCOUET par M. DAUBISSE, Mme MEYZENC par Mme DURRUTY jusqu'à 19h42, Mme TAIEB par M. POCQ, Mme DESTIN par M. LAIGUILLON, M. BOUTONNET par Mme BENSOUSSAN jusqu'à 20h04, Mme ARAGON par Mme CAPDEVIELLE jusqu'à 20h00, Mme PICARD FELICES par Mme HERRERA LANDA, M. ETCHETO par M. ARTIAGA jusqu'à 21h35, M. BERGE par Mme ARAGON à partir de 20h00, M. PALLAS par M. DUZERT jusqu'à 21h35.

Absents non représentés :

M. NEYS avant 19h42 (soit pour le vote des délibérations n° 1 à 26 et la motion), Mme CANDILLIER, Mme BELBARAKA, M. BERGE avant 20h00 (soit pour le vote des délibérations n° 1 à 41 et la motion).

*Nombre de conseillers
municipaux en exercice :*
43

*Certifié exécutoire compte
tenu de l'affichage en
mairie le*

*Et du dépôt
au titre du contrôle
de légalité le*
.....

Le Maire

OBJET : ENFANCE-JEUNESSE-EDUCATION - Contrats locaux d'accompagnement à la Scolarité (CLAS) 2017/2018 – Demandes de subventions au GIP DSU et à la CAF.

Entendu le rapport de Madame Bensoussan,

L'Espace socio culturel municipal anime depuis neuf ans des actions dans le cadre du contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS), qui s'adressent en priorité aux enfants et aux adolescents de la zone d'influence de la structure, à savoir le quartier des Hauts de Bayonne.

Ce dispositif d'aide à la scolarité se compose de six actions qui se déclinent comme suit :

- une aide aux devoirs au bénéfice des enfants du primaire,
- une aide aux devoirs au bénéfice des collégiens,
- un atelier d'expression et de sensibilisation culturelles,
- un atelier d'initiation informatique,
- un soutien scolaire au bénéfice des collégiens et lycéens.
- une action spécifique en direction des élèves de l'école Jules Ferry en partenariat avec la ludothèque.

Près de cent jeunes sont ainsi reçus chaque année scolaire sur ce dispositif dont le budget prévisionnel global s'élève à 58 550 €, cofinancé par la CAF à hauteur de 10 500 €. Il entre également dans le champ d'attribution des subventions du GIP-DSU pour un montant de 9 000 €.

De même, le Programme de Réussite Educative de la Ville de Bayonne organise, dans six écoles élémentaires des quartiers prioritaires, des Clubs coup de pouce Clé à destination de 30 élèves de CP. Ce dispositif, inscrit également dans le cadre des CLAS, représente un budget prévisionnel de 40 278 € cofinancé par la CAF à hauteur de 11 136 € et par l'Etat dans le cadre des crédits de la Politique de la Ville (PRE), pour un montant de 12 920 €.

En conséquence, il est demandé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter auprès de ces partenaires une subvention au titre du CLAS pour l'année scolaire 2017/2018 et de signer toutes les conventions d'attribution qui en découleraient

Ont signé au registre les membres présents.

ADOPTION A L'UNANIMITE

Jean-René ETCHEGARAY
Maire de Bayonne